

CHAPITRE I

LES ORIGINES

Les « origines de l’Ordre teutonique » peuvent s’entendre de deux façons. L’histoire de cet ordre a ceci de particulier que les racines profondes sont au fond mieux saisissables que les commencements concrets de la communauté, sur lesquels planent des doutes que la recherche historique n’est pas parvenue à dissiper complètement. Évoquons d’abord celles-là avant d’essayer de démêler ceux-ci.

AUX RACINES DES ORDRES MILITAIRES

La naissance des ordres militaires au XII^e siècle n’est pas un *deus ex machina*. Elle s’inscrit dans un contexte complexe qui est, lui-même, le fruit de la convergence, dans la culture de la chrétienté latine des XI^e-XII^e siècles, de différents éléments longtemps distincts.

La lente émergence de l'idée de « guerre sainte »

Le christianisme primitif condamnait l'exercice du métier des armes. La promotion du christianisme au rang de religion officielle de l'Empire romain entre 380 et 395 oblige les meilleurs esprits de l'Église à revoir leur position. La compatibilité entre vie chrétienne et activité combattante commence à être reconnue. Saint Augustin fournit une notion essentielle en définissant les conditions de la « guerre juste ». Reprise et affinée au cours du temps, elle figure en bonne place dans la codification du droit canon que l'on doit, vers 1150, à ce Gratien dont on ne sait presque rien. Elle mérite d'être reproduite ici :

Une guerre est juste si elle est menée dans une intention droite, sous la direction d'une autorité légitime et dans un but défensif ou dans le but de reprendre un bien injustement pris¹.

Au temps de Gratien, l'avertissement s'adresse au premier chef à ceux qui, dans la société, ont pour ainsi dire monopolisé à leur profit l'usage des armes : les *milites* de l'ordre féodal. C'est précisément contre eux et leurs débordements qu'est dirigé, à partir de la fin du x^e siècle, ce mouvement que l'on dit « de la Paix de Dieu », puis son avatar direct qu'est, un peu plus tard au xi^e siècle, la trêve de Dieu. Pour la première fois sans doute, les hommes d'Église définissent point par point les conditions dans lesquelles l'exercice de la violence « ordinaire » est licite ; les guerriers de la société médiévale se voient proposer une sorte de contrat par lequel ils s'engagent à restreindre les excès et l'arbitraire trop communément associés au maniement des armes. Quittant le seul domaine de la définition théorique de la violence légitime, l'Église s'engage dans une tentative de reprise en main de tous ces gens d'armes. Le mouvement se prolonge, à partir du milieu du xi^e siècle, avec les débuts de ce que l'on appelle, assez improprement du reste, la « réforme grégorienne » (du nom de son

1. Cité ici d'après A. DEMURGER, *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge, xve-xvie siècle*, Paris, 2002, p. 23-24.

ardent propagateur, le pape Grégoire VII, qui décède en 1085) et dont l'un des points cardinaux est de soumettre plus strictement la vie des laïcs au contrôle des ministres de Dieu. L'idée se fait jour que mettre son épée au service des causes justes peut permettre d'atteindre à une forme de sanctification de l'activité guerrière. D'où l'initiative, également due aux grands papes réformateurs du xi^e siècle (notamment Léon IX et Grégoire VII), de recruter et entretenir une troupe de chevaliers employés à la défense des intérêts de l'Église contre l'avidité des princes séculiers, en Italie principalement. Et de fait l'on entrevoit de loin en loin dans les sources les batailles de ces chevaliers soldés auxquels s'attache bientôt le nom de « chevaliers de saint Pierre » ou même « chevaliers du Christ ».

Ainsi s'opère un glissement de l'idée de « guerre juste » à l'idée de « guerre sainte ». Alors que la première nommée est purement défensive ou bien se limite à venger un tort ou une insulte qui n'est pas forcément de nature religieuse, la seconde s'identifie à une défense de la foi — largement confondue, dans la rhétorique pontificale, avec la défense des intérêts de l'Église-institution voire du Patrimoine de saint Pierre. Dans ce contexte, l'hérétique, voire le « mauvais chrétien » et, plus encore, les ennemis de l'extérieur que sont les païens et les infidèles, musulmans notamment, deviennent tout naturellement les premières cibles de la guerre sainte. Ce schéma de la guerre sainte contre l'infidèle est déjà en place dans la péninsule Ibérique qui vit, au xi^e siècle, les premières heures de la *Reconquista*. Un élément manque encore pour que l'on soit en droit de parler de croisade : l'orientation de l'effort militaire en direction de la Terre sainte, avec laquelle les chrétiens du Moyen Âge continuent à entretenir des liens particuliers.

La séduction exercée par les Lieux saints et la naissance de l'« idée de croisade »

Les pèlerinages sur les lieux qui ont vu naître et mourir le Christ sont presque aussi anciens que le Messie des chrétiens lui-même.

LES CHEVALIERS TEUTONIQUES

La légende veut que l'impératrice Hélène, mère de Constantin, ait découvert, dans les années 320, les reliques de la Passion et, notamment la Vraie Croix ; l'histoire enseigne, en tout cas, que Constantin fit édifier sur le site du Saint-Sépulcre une vaste église qui fut consacrée en 335. On y voit traditionnellement le véritable début de la tradition du pèlerinage palestinien. Le reflux byzantin et l'arrivée des conquérants arabes au vi^e siècle ne mettent pas fin à cette tradition. Jérusalem, sous contrôle musulman depuis 638, demeure accessible aux visiteurs occidentaux. Il y a certes des moments de crispations, comme au temps du calife fatimide al-Hakim (996-1021), qui, autour de l'an mil, se lance dans une féroce politique antichrétienne, ordonnant à Jérusalem la destruction d'une partie des plus vénérables sanctuaires et, notamment, la basilique constantinienne du Saint-Sépulcre. Mais, pour un al-Hakim, les annales comptent une foule de princes plutôt indifférents à ces pèlerinages.

Les x^e-xi^e siècles marquent même, bien au contraire, une vigueur inédite du phénomène. L'évolution de la situation religieuse et politique, en Europe de l'Est et dans la Méditerranée orientale, va favoriser les contacts entre l'Occident latin et la Terre sainte. La conversion des Hongrois au christianisme à la fin du x^e siècle rend la traversée de la plaine de Pannonie plus aisée. Le rétablissement de l'autorité byzantine dans la péninsule balkanique vers 1020 facilite également les voyages en direction du Proche-Orient.

Du pèlerinage à l'engagement militaire

Le renouveau byzantin, à partir du dernier tiers du x^e siècle, ne se fait pas sentir uniquement dans la partie européenne de l'empire. Pour la première fois depuis bien longtemps, le *basileus* — l'empereur de Byzance — étend même son autorité jusqu'aux lointaines provinces syriennes. En 969, la grande cité d'Antioche est reconquise. Dans la foulée, l'empereur Jean Tzimiskès s'aventure jusqu'en Judée. Les yeux du *basileus*, en ces temps de renaissance, restent tournés vers la Ville

sainte, même si celle-ci demeure finalement hors d'atteinte. Vers le milieu du XI^e siècle, on voit ainsi l'empereur Constantin Monomaque négocier avec le calife fatimide le droit de procéder à la réfection de la basilique du Saint-Sépulcre.

Au moment où il ne semble pas illusoire d'escompter que tout ou partie de la Terre sainte ne redevienne une province de la chrétienté, l'entrée en scène, brutale et inopinée, d'un nouvel acteur dans la région va venir briser net cette dynamique : les Turcs. En 1071, l'armée du *basileus* est anéantie à Mantzikert à l'est de l'Empire. Dans la foulée, les vainqueurs balayent l'autorité byzantine dans une bonne partie de l'Anatolie. L'onde de choc de Mantzikert se répercute également plus au sud. Isolés de leur seigneur byzantin, des chefs locaux tentent de résister à la poussée turque. Mais les incursions turques mettent également à mal les puissances musulmanes de la région. En Palestine, règne le chaos. En quelques décennies, Jérusalem change plusieurs fois de maître. Un chef turc agissant pour son propre compte, Atsiz, enlève la ville une première fois en 1071 ; chassé, il y reprend pied en 1076-1077. Mais les Fatimides restent en embuscade ; ils réoccuperont d'ailleurs brièvement la ville en 1098 à la veille de l'arrivée des croisés.

L'irruption des Turcs dans la région désorganise les circuits du pèlerinage ; pour certaines chrétientés orientales, elle est synonyme de persécutions ou, à tout le moins, d'une dégradation de leur situation. Des bruits alarmants parviennent en Occident et, notamment, au pape Grégoire VII (1073-1085). Les revers de Byzance, les répressions dont sont parfois victimes les chrétiens locaux jettent la consternation dans le clergé d'Occident. Mais l'émoi tarde à déboucher sur un projet concret. L'expédition envisagée par Grégoire VII en 1074 ne voit pas le jour. Ce n'est que vingt ans plus tard que son successeur et continuateur, Urbain II, reprend ce programme et appelle à un pèlerinage armé en vue de la délivrance du tombeau du Christ. La célèbre harangue qu'il prononce à Clermont en Auvergne, à la fin du mois de novembre de 1095, propose aux guerriers de la chrétienté un marché : qu'ils mettent leur vaillance au service du Christ et du pape, qu'ils laissent femmes et enfants pour prendre le chemin de la Terre

sainte, et, en échange, la rémission plénire de leurs péchés leur est promise. Pour la première fois, les deux traditions de la guerre sainte et du pèlerinage en Terre sainte se conjuguent : c'est de cette fusion que naît la croisade.

Succès de la première croisade, fragilité congénitale des États latins

Ce qui s'est passé après, entre la fin de l'année 1095 et ce jour du 15 juillet 1099 qui vit l'étendard des croisés hissé à Jérusalem, est trop connu pour que l'on s'y attarde ici. Dans la douleur, l'armée à la tête de laquelle chevauchent les plus hauts barons de la chrétienté — les rois, eux, se sont tenus à l'écart de la première croisade —, s'est frayé un chemin jusqu'en Palestine, emportant sur son passage un chapelet de places fortes. Plus important pour notre propos est le régime qui se met en place, une fois passé le temps des glorieuses victoires, puisque ces établissements seront, un siècle plus tard, le berceau des chevaliers teutoniques.

Car la question se pose, lancinante, à peine effacées les fatigues des harassantes campagnes. Que faire de cet avant-poste arraché aux infidèles ? Tous ou presque, parmi les chefs des croisés, sont d'accord pour ne pas remettre leurs conquêtes à l'empereur de Byzance, Alexis I^{er} Comnène. Mais le choc des ambitions personnelles risque de réduire à néant les fruits de la victoire. Pieux, auréolé du prestige de la victoire et unanimement respecté, Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, est sollicité par ses pairs ; il accepte tout juste le titre d'avoué du Saint-Sépulcre. À sa mort, à peine un an plus tard, son frère Baudoin lui succède ; il a moins de scrupules et se fait couronner roi à la Noël de l'an 1100. Le royaume latin de Jérusalem est né.

Plus au nord, la situation évolue également dans le sens de la création de principautés féodales (cf. carte 1). C'est, au nord-est, le comté d'Édesse, organisé dès 1198 par Baudoin, le frère susnommé de Godefroy de Bouillon, et confié en 1119 aux Courtenay, une dynastie de seigneurs du Gâtinais. Ceux des croisés qui avaient préféré rester à Antioche après que celle-ci fut tombée aux mains des envahisseurs

en 1098, au terme d'un siège interminable, y créent une principauté autonome ; le principat est confié à un prince normand d'Italie méridionale, Bohémond de Tarente. Entre celle-ci et le royaume de Jérusalem, s'intercale bientôt le comté de Tripoli, quatrième et dernier de ces États latins d'Orient, comme les nomment le plus souvent les historiens. Raymond de Saint-Gilles prend le titre de comte de Tripoli dès 1102, mais il meurt trois ans plus tard, avant d'avoir pu faire son entrée dans sa capitale, qui tombe finalement en 1109. Les nouveaux venus — que l'on va bien vite, dans les sources arabes mais aussi occidentales, appeler tout simplement les « Francs » — se répartissent donc entre quatre entités politiques distinctes.

Dès l'origine, la question est posée de la viabilité de ces têtes de pont isolées dans un environnement hostile. Quelques-uns, les plus aventureux, parfois aussi les plus mal dotés dans leur contrée d'origine, décident de rester ; bientôt nantis de fiefs, ils deviennent, pour beaucoup, les barons d'outre-mer et forment l'ossature militaire de ces États, véritables greffons de la féodalité en terre orientale. Mais l'immense majorité décide de repartir. Que pèsent des principautés neuves, défendues par quelques centaines de cavaliers et quelques milliers d'auxiliaires tout au plus, en face de potentats locaux ou régionaux qui tous partagent un vif ressentiment contre l'intrus franc ? Depuis la brouille des chefs croisés avec le *basileus* Alexis Comnène, les relations ne sont pas au mieux avec l'Empire byzantin, qui s'estime floué par la tournure qu'ont prise les événements. Privés de la main tutélaire de Byzance, les Latins d'outre-mer ont en face d'eux une myriade d'émirs derrière lesquels se profilent les deux califats rivaux de Bagdad et du Caire. Pour l'heure, la division des musulmans assure un répit relatif aux nouveaux États. Mais les adversaires des Francs dépassent-ils leurs clivages que les fragiles établissements latins sont tout de suite en péril. La cruelle défaite qu'essuient les Francs d'Antioche en 1118 au « Champ du Sang » (*Ager Sanguinis*), en Syrie du Nord, vient rappeler cruellement la disproportion flagrante des forces en présence.

Pour le malheur des Francs, le monde musulman va assez vite trouver un unificateur en la personne de l'émir Zengi (vers 1082-

LES CHEVALIERS TEUTONIQUES

1146). Édesse tombe sous ses coups de boutoir en 1144 pour ne plus jamais être reprise ; le comté d'Édesse, la marche franque du nord-est, s'effondre en quelques années. L'échec pitoyable de la deuxième croisade, en 1147-1148, qui, se trompant de priorité, s'enlise dans un illusoire siège de Damas au lieu de porter son effort contre les bastions zengides en Syrie, montre surtout que les États latins ne peuvent guère compter que sur leurs propres forces. Le fils de Zengi, Nur ad-Din, poursuit sur la lancée conquérante de son père. La mort de l'émir en 1174 n'est qu'un répit de courte durée. L'héritage zengide est recueilli par un ancien lieutenant kurde du défunt prince, qui, depuis 1171, s'était constitué, en Égypte, un domaine largement autonome après avoir liquidé le califat fatimide. Bien qu'il ait déjà eu maille à partir, en Égypte, avec les hommes du royaume de Jérusalem, son nom reste encore inconnu de beaucoup : Salah ad-Din, fils d'Ayyoub, *alias* Saladin. Les Francs vont vite apprendre à le connaître.

L'euphorie de la première croisade cède bien vite la place à une angoissante lutte dont l'enjeu est le maintien de la présence franque. Constamment sous la menace, les princes d'outre-mer et leurs barons sont désespérément en quête de troupes de choc qui pourraient être investies, à titre permanent, de la défense de leur domaine. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les ordres militaires.

LA FONDATION DES ORDRES MILITAIRES : HOSPITALIERS ET TEMPLIERS AU XII^E SIÈCLE

Aux origines des Hospitaliers

Les premiers pas de ces ordres sont mal connus ; ils nous ramènent, pour le plus vénérable d'entre eux, à la Jérusalem d'avant la conquête croisée de 1099. On sait, en effet, qu'exista dans la ville, au XI^e siècle, un premier hôpital destiné à soigner les pèlerins en Terre sainte et à héberger les misérables. Cet hôpital a été fondé avec l'aide de marchands d'Amalfi (Italie méridionale) à une date que l'on ne connaît pas avec précision, entre 1048 et 1063, à proximité du